

Vos contacts en région

En fonction de votre département,
contactez votre chargé-e de mission DLA.

Si votre structure intervient sur l'ensemble de la région,
contactez la chargée de mission DLA régional.

DLA DE LAISNE

Inter Réseau de l'Insertion
par l'Activité Economique HdeF

Séverine Lambert
slambert@iriaehdf.com - 06 89 36 12 11
CABEP - 18 bd Léon Blum 02100 ST QUENTIN



DLA DU NORD

Nord Actif

Guillaume Laumailié
g.laumailie@nordactif.org - 07 88 45 13 08
677 Avenue de la République 59000 LILLE



DLA DE L'OISE

BGE Picardie

Sonia Benamar
sonia.benamar@bge-picardie.org
06 73 58 15 27
Mélanie Chassin
melanie.chassin@bge-picardie.org
06 15 70 11 37
1 rue des Filatures 60000 BEAUVAIS



DLA DU PAS-DE-CALAIS

Pas-de-Calais Actif

Hélène Lanson - Calaisais, Boulonnais,
Audomarois, Montreuillois, 7 Vallées
helene.lanson@pasdecalsactif.org
06 73 86 07 13
35 bis rue du Général Chanzy 62100 CALAIS
Valentin Banach - Bassin minier,
Ternois, Arrageois, Artois
valentin.banach@pasdecalsactif.org
06 15 99 49 38
23 rue du 11 Novembre 62300 LENS



DLA DE LA SOMME

Inter Réseau de l'Insertion
par l'Activité Économique HdeF

Amanda Santune
asantune@iriaehdf.com - 06 74 47 66 34
Séverine Lambert
slambert@iriaehdf.com - 06 89 36 12 11
17 rue Mathias Sandorf 80440 BOVES



DLA RÉGIONAL

Le Mouvement Associatif Hauts-de-France

Claire Collet
claire.collet@lmahdf.org - 06 71 94 47 05
8-10 rue Baptiste Monnoyer, 59800 LILLE



**LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS**
HAUTS-DE-FRANCE

Un outil à destination
des structures employeuses
de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)
désireuses de consolider et développer
leurs activités et leurs emplois.

Les pilotes du dispositif



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Les partenaires financiers du dispositif



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Avec le soutien de





Pour qui ?

- Les associations Loi 1901
- Les coopératives d'utilité sociale (SCOP, SCIC, CAE, ...)
- Les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE)
- Les entreprises du secteur protégé et adapté (ESAT, EA)
- Les entreprises commerciales de l'ESS agréées ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale)

Pour quels besoins ?

- Formaliser le projet stratégique de la structure
- Faire évoluer le modèle économique
- Faire évoluer l'organisation interne (RH)
- Définir un plan de développement
- Identifier des pistes de rapprochement, de coopération ou de mutualisation entre structures
- Définir sa stratégie de communication
- Questions de gouvernance
- Autres besoins identifiés



Les cibles principales du DLA sont les petites et moyennes structures

95%

des structures accompagnées sont des associations

L'accompagnement DLA se déroule en 6 étapes sur une durée de 3 à 8 mois en fonction de la problématique identifiée.

1

Accueil



Un premier temps d'échange et d'information avec le/la chargé-e de mission DLA afin d'analyser votre demande, de valider son éligibilité ou de vous orienter vers d'autres acteurs et ressources du territoire.

2

Diagnostic partagé

En s'appuyant sur des entretiens approfondis, le/la chargé-e de mission DLA réalise un diagnostic de la situation de votre structure et ses besoins d'accompagnement. Ce diagnostic partagé est élaboré conjointement avec la structure qui en valide les conclusions.



5

Coordination du parcours d'accompagnement

Le/la chargé-e de mission facilite l'accès à chacune des solutions d'accompagnement envisagée et s'assure de la mise en oeuvre du parcours.



3

Élaboration du parcours d'accompagnement

Le/la chargé-e de mission DLA et la structure accompagnée hiérarchisent et priorisent les axes de changement. Sur cette base, un parcours d'accompagnement combinant plusieurs actions est défini :



- Actions à réaliser par la structure elle-même en interne, en s'appuyant éventuellement sur des ressources identifiées (outils, guides, etc.).
- Accompagnements mobilisables sur le territoire : formations, dispositifs d'accompagnement thématiques ou sectoriels, mise en réseau etc.
- Une ou plusieurs actions d'ingénieries individuelles et/ou collectives en faisant appel à un prestataire externe (le cas échéant, ces ingénieries sont financées dans le cadre du dispositif).
- Apport d'expertise « interne » par le/la chargé-e de mission.

4

Présentation des éléments en comité d'appui du DLA

Une fois le diagnostic partagé et le parcours d'accompagnement établis, ces éléments sont présentés au comité d'appui du DLA. Ce comité réunit divers partenaires et experts du territoire afin qu'ils puissent enrichir et contribuer au parcours d'accompagnement envisagé.



6

Suivi et consolidation

Cette étape permet d'évaluer les effets de l'accompagnement, son appropriation et d'identifier d'éventuels nouveaux besoins.

